

TAXE 2011 D'APPRENTISSAGE

DONNEZ UN VISAGE À VOTRE TAXE...

MÉTIERS
DE L'AUTOMOBILE

MÉTIERS
DES SOINS À LA
PERSONNE

MÉTIERS
DE LA VENTE,
DU COMMERCE
ET DES SERVICES

MÉTIERS
DE BOUCHE



L'APPRENTISSAGE,
UN EMPLOI... UN AVENIR

WWW.IDM63.COM



INSTITUT DES MÉTIERS
CLERMONT - FERRAND



INSTITUT DES MÉTIERS
CLERMONT - FERRAND

CRÉÉ EN 1972, L'INSTITUT DES MÉTIERS EST UN ORGANISME DE FORMATION D'APPRENTIS INTERPROFESSIONNEL.

LES ATOUTS DE L'INSTITUT

- Plus de cent enseignants spécialisés agréés pour un encadrement de haut niveau ;
- Des diplômes nationaux reconnus dans chaque profession ;
- Des infrastructures modernes : à chaque formation son laboratoire spécifique ;
- Une école à taille humaine : effectif réduit par classe, nombreux travaux en petits groupes, suivi personnalisé ;



CHIFFRES CLÉS

54 diplômes

2000 apprentis

96 % en apprentissage

4 % en formation continu

35000 diplômés depuis sa création

9 apprentis sur **10** trouvent un emploi dans les 3 mois

80% de réussite aux examens

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE C'EST CRÉER DEUX VALEURS AJOUTÉES

D'abord l'une pour l'entreprise d'accueil, en lui offrant l'opportunité de renforcer son équipe, de tester le potentiel d'un jeune dans une perspective de recrutement, de développer un projet.

L'autre pour les jeunes, en leur donnant les moyens d'acquérir une solide formation, doublée d'une expérience professionnelle, pour rentrer dans la vie active avec un véritable métier.



EN CHOISSANT L'INSTITUT DES MÉTIERS, VOUS SOUTENEZ UNE VALEUR SÛRE.

Depuis plus de 30 années, l'IDM est reconnue comme une valeur sûre par les professionnels partenaires d'un apprentissage de qualité et les jeunes désireux d'apprendre et de réussir autrement.

Avec l'appui des organisations professionnelles et des entreprises partenaires, les femmes et les hommes de l'IDM poursuivent un objectif commun : former des jeunes, avec l'entreprise, pour l'emploi.

EN CHOISSANT L'INSTITUT DES MÉTIERS, SOYEZ PARTENAIRES D'UN CFA RÉFÉRENT.

Elle fait de votre entreprise non plus un contribuable anonyme, mais un véritable partenaire de l'établissement de formation auquel vous accordez votre confiance et votre soutien

EN SOUTENANT L'INSTITUT DES MÉTIERS, VOUS PARTICIPEZ À LA RÉUSSITE PAR L'APPRENTISSAGE.

Le produit de la taxe d'apprentissage est vital pour l'Institut des Métiers : il représente en effet un tiers de ses ressources. Ce n'est que grâce à votre partenariat que l'Institut des Métiers peut progresser dans sa mission de formation et d'insertion professionnelle au profit des jeunes et des entreprises.



INSTITUT DES MÉTIERS
CLERMONT - FERRAND



L'APPRENTISSAGE,
UN EMPLOI... UN AVENIR

WWW.IDM63.COM

QUEL TYPE DE VERSEMENT ?

L'Institut des Métiers est habilité à percevoir tout ou partie de la taxe d'apprentissage, dans toutes les catégories suivantes :

- Quota
- Catégorie A (formation niveaux 5 & 4)
- Catégorie B (formation niveaux 3 & 2)
- Catégorie C au titre de la règle du cumul

QUI ?

Toute entreprise, quelle que soit son secteur d'activité.

**TAXE
D'APPRENTISSAGE**

COMMENT ?

- Se reporter au coupon ci-joint
- Indiquer le montant que vous verser à L'Institut des Métiers
- Envoyez le tout à l'organisme collecteur de votre choix ou à votre CCI ou votre CMA
- Nous envoyer une copie de votre coupon complété

QUAND ?

Les versements doivent être effectués au plus tard le **28 février 2011**.

Pour tout renseignement complémentaire :
Contact : **Lucrécia Cannarozzi** - 04 73 23 60 00
E-mail : l.cannarozzi@institut-metiers.fr

INSTITUT DES MÉTIERS
Rue du Château-des-Vergnes
63039 Clermont-Ferrand Cedex 2

T : 04 73 23 60 00
F : 04 73 24 78 73
W : www.idm63.com


INSTITUT DES MÉTIERS
CLERMONT - FERRAND